



# Actualité de l'égalité entre les femmes et les hommes

1<sup>er</sup> février 2021



## Action gouvernementale

Dans le cadre **des dix ans de la loi « Copé-Zimmerman »**, Élisabeth MORÉNO a participé à plusieurs événements. Le 26 janvier, la ministre est intervenue lors de la rencontre « Agir ensemble pour l'égalité femmes-hommes dans l'économie », en présence de Bruno LEMAIRE et d'Élisabeth BORNE.

Le 27 janvier, le ministre a eu un entretien avec Marie-Jo ZIMMERMANN et Jean-François COPÉ à l'occasion des dix ans de la loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance. Elle a ensuite échangé avec Valérie PÉCRESSE, présidente de la région Île-de-France, et Anne HIDALGO, maire de Paris.

Le 28 janvier, en déplacement à Toulouse et dans le Gers avec Agnès PANNIER-RUNACHER,

ministre déléguée chargée de l'Industrie (photo ci-dessus), Élisabeth MORÉNO a rencontré des associations promouvant l'émancipation des femmes dès le plus jeune âge et s'est rendue sur le site de l'entreprise Air Support pour une visite du site et une table-ronde en présence des élus et des relais locaux d'initiatives liées à la féminisation des métiers de l'Industrie.

Le 29 janvier, la ministre est intervenue lors de la table ronde du Think Tank Marie-Claire, en présence de Valérie PÉCRESSE, Anne HILDAGO, Catherine GUILLOUARD, présidente de la RATP, Valérie HOFFENBERG, co-fondatrice du Think Tank Agir pour l'Égalité, et Marie-Jo ZIMMERMANN.

[Retrouver le discours de la ministre lors des « Dix ans de la loi Copé-Zimmermann » à Bercy](#)

Le 25 janvier, le marché public lancé par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes (Direction générale de la cohésion sociale) a été déclaré sans suite. Le ministère va réexaminer comment procéder à une redéfinition du mode de gestion des interventions possibles en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Le ministère rappelle son attachement sans faille à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des femmes victimes de violences, qui constitue une priorité partagée par tous, conformément aux engagements pris dans le cadre du Grenelle des violences conjugales.

[Retrouver le communiqué de presse du 25 janvier sur notre site](#)

À l'occasion de ses vœux à la presse, Élisabeth MORÉNO a dressé un bilan en forme de point d'étape des six premiers mois qu'elle a passés à la tête de ce ministère. Elle a aussi exposé sa feuille de route pour les semaines et mois à venir.

Après un panorama extrêmement complet des mesures mises en œuvre et à venir, la ministre a déclaré : « *la tâche de notre génération est immense. Les réponses à apporter sont multiples.* »

Elle a souligné que le gouvernement était au travail, « *sur le pont, pleinement mobilisé* », avant de conclure « *nous avons l'opportunité de construire un monde plus inclusif, plus juste et plus égalitaire.* »

[Retrouver le discours de la conférence de presse de vœux sur notre site](#)



## Parlement

À l'occasion du colloque organisé le 27 janvier par la **délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale** pour les dix ans de la loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, Élisabeth MORÉNO s'est dite favorable à des quotas de femmes dans les instances de direction. Le ministre de l'Economie, Bruno LE MAIRE, et la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès PANNIER-RUNACHER, avaient fait des propositions analogues récemment. Élisabeth MORÉNO a « plaidé *pour des quotas dans les instances de direction des entreprises pour faire bouger les lignes* ». « *Si on ne les compte pas, les femmes ne comptent pas* », a-t-elle notamment déclaré.

Les comptes rendus écrits des auditions des 13, 18 et 20 janvier de la **délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale** ont été mis en ligne sur le site de l'Assemblée : [audition relative au financement de l'entrepreneuriat des femmes, avec les interventions](#) (Maya ATIG, Philippe KUNTER et Laure-Emmanuelle FILLY) ; [audition dans le cadre de la mission d'information sur l'égalité économique et professionnelle](#) (Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance) ; [audition sur la gouvernance des entreprises, dans le cadre de la mission d'information sur l'égalité économique et professionnelle](#) (Bénédicte FRANÇOIS, Brigitte LONGUET, Odile DE BROSES, Anne-Sophie PANSERI).

Le rapport d'information de Marie-Pierre RIXAIN au nom de la **délégation de l'Assemblée nationale** aux droits des femmes sur son colloque consacré à la lutte contre les violences économiques dans le couple a été déposé le 26 janvier. [Retrouver le rapport d'information.](#)

Dans un communiqué de presse du 21 janvier, la **commission des lois du Sénat** se dit favorable à une meilleure répression de l'inceste et à l'allongement de la prescription en cas de non dénonciation.

[Lire le communiqué sur le site du Sénat](#)

## Haut Conseil à l'Égalité

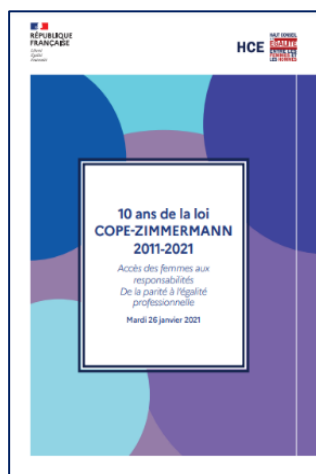
Le 26 janvier 2021, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), en la personne de sa présidente, Brigitte GRÉSY, a remis dans le cadre de l'anniversaire des **dix ans de la loi dite « Copé-Zimmerman »**, un livret intitulé « De la parité à l'égalité professionnelle » aux ministres Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie, des finances et de la relance, Elisabeth BORNE, ministre du travail, et Elisabeth MORÉNO, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Dix ans après l'adoption de la loi, le Haut Conseil à l'Égalité appelle à étendre le dispositif et à renforcer son suivi.

Pour le HCE, « *la parité doit avoir partie liée avec l'ensemble des sujets qui structurent les inégalités dans le monde du travail et que la pandémie va renforcer : précarité du travail féminin, temps partiel subi, sous-valorisation des métiers du care et plus largement des services à la personne, non-mixité des emplois, notamment dans les secteurs porteurs d'avenir comme le numérique, violences sexistes et sexuelles, et, en conséquence, inégalités des rémunérations et des retraites.* »

*C'est à cette approche systémique qu'il convient de se consacrer dans le monde du travail.*

*Et plus largement, il convient d'en tirer toutes les conséquences dans la société entière et, tout particulièrement, dans les apprentissages des filles et des garçons depuis l'enfance. »*



## Études et statistiques

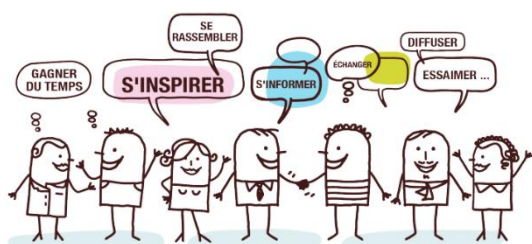
*Interstats Analyse* N° 32, publié le 28 janvier par le **ministère de l'Intérieur**, est titré « Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie ». La délinquance a chuté en 2020 avec la pandémie du Covid-19 et les confinements, sauf pour les violences intrafamiliales et sexuelles, notamment les viols, qui continuent d'augmenter, indique ce premier bilan annuel du ministère de l'Intérieur. La plupart des indicateurs de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie reculent en effet fortement en 2020 (en particulier en raison des deux périodes de confinement national) à l'exception d'indicateurs qui enregistraient une forte hausse en 2019 et qui augmentent de nouveau en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, mais de manière plus modérée : les violences sexuelles (+3 % après +12 % en 2019) et les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus (+1 % après +8 % en 2019). La très légère hausse des coups et blessures volontaires résulte essentiellement de la forte augmentation des violences intrafamiliales enregistrées (+9 % en 2020).

[Retrouver le dossier sur le site du ministère de l'Intérieur](#)

*Population & Sociétés* n° 585 de janvier 2021 publié par l'**Institut national d'études démographiques** se penche sur « Les enfants à l'épreuve du premier confinement ». « *Comment les enfants ont-ils vécu le premier confinement lié à la Covid-19 au printemps 2020 en France ? Ils étaient alors confinés à la maison et n'allaient pas à l'école. S'appuyant sur l'enquête Sapris, Xavier Thierry et ses collègues examinent le quotidien des enfants de 8-9 ans pendant cette période. Ont-ils passé leur temps devant des écrans ? à des tâches domestiques pour aider leurs parents ? L'anxiété et les troubles du sommeil ont-ils augmenté chez eux ?* » Certains thèmes de l'enquête sont genrés comme par exemple l'augmentation du temps passé devant les écrans (les garçons ont 1,7 fois plus de chances d'être gros consommateurs d'écrans que les filles) ou leur participation aux tâches domestiques pendant le confinement (les filles plus souvent que des garçons).

## Initiatives

La Plateforme numérique « [Égalité femmes hommes et citoyenneté en action](#) » (EFHCA) permet le développement et le partage des bonnes pratiques par la mise en lumière des initiatives qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes et la citoyenneté. Cet outil permet en particulier de rendre accessible des projets réalisés, évalués et transférables à chaque territoire grâce à une mise en relation avec le porteur du projet initial.



Dans la continuité des points d'accueil ouverts pendant la période de confinement dans les centres commerciaux pour les femmes victimes de violences conjugales les plus vulnérables et éloignées des réseaux institutionnel et associatif, dans les Hauts-de-France, grâce à la mobilisation de plusieurs associations et au pilotage de la **Direction Régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) le point « Nina et Simon.e.s »** a ouvert ses portes l'année dernière au centre de shopping V2 de Villeneuve d'Ascq.



Un nouveau dispositif expérimental porté par la DRDFE en lien avec l'association SOLFA pour faire connaître les dispositifs existants et permettre une écoute bienveillante, anonyme et gratuite va être lancé le 4 février. Sur le modèle du point d'accueil du centre commercial V2, un véhicule sillonnera les routes des départements du Nord et de l'Aisne pour assurer des permanences en zone rurale ou QPV, en lien avec les associations locales ou les services publics.

## International

À l'occasion de la **journée internationale du sport féminin**, le 24 janvier, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) belge a publié des recommandations pour plus d'égalité de



genre dans le sport. Comme le souligne Michel PASTEEL, le directeur de l'Institut : « *Si l'apport positif du sport à la société est partout reconnu, les femmes et les jeunes filles restent moins nombreuses à pratiquer un sport ou une activité physique, ce qui est préoccupant. C'est pourquoi nous avons rassemblé plusieurs exemples de bonnes pratiques qui je l'espère, inspireront tant les responsables politiques que les professionnels.* »

[Retrouver les recommandations sur le site de l'IEFH](#)



Le 21 janvier, le **Parlement européen** a adopté trois textes relatifs aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

[Une résolution sur la stratégie de l'Union européenne en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes](#). Les députés européens se sont penchés sur la communication de la **Commission européenne** présentée en mars 2020 intitulée « Une Union de l'égalité : stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 ». Le Parlement préconise la mise en place de systèmes d'alerte d'urgence pour les femmes victimes de violence et un meilleur accès aux fonds européens pour les femmes

entrepreneures. Il demande la ratification de la Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, par les six États membres qui ne l'ont pas encore fait.

[Retrouver le communiqué de presse « Réaction et contribution du Parlement »](#)

[Retrouver le communiqué de mars 2020 et les différents documents de la stratégie de la Commission](#)

Le **Parlement européen** a également adopté une résolution intitulée « [La perspective de genre pendant la crise de la COVID-19 et la période de l'après-crise](#) ».

Les députés soulignent la nécessité d'une réponse à tous les aspects de la crise du COVID-19 tenant compte des questions d'égalité des sexes, afin de faire avancer l'égalité des genres et de protéger les droits des femmes durant la pandémie et au-delà. Ils demandent « *de nouveaux services essentiels pour protéger les victimes de violence domestique* » et « *des actions ciblées pour faire avancer l'égalité des genres dans les plans nationaux de relance et de résilience* ».

Les députés demandent également à ce que les groupes de femmes les plus vulnérables soient soutenus.

[Retrouver le communiqué de presse sur le site du Parlement](#)

Signalons enfin une résolution intitulée « [Résorber le fossé numérique entre les femmes et les hommes : la participation des femmes à l'économie numérique](#) ». Les députés invitent la Commission et les États membres à adopter des stratégies et à prendre des mesures dans différents domaines : « Éducation », « Emploi et entrepreneuriat », « Secteurs de la culture, des médias et de l'audiovisuel », « Émancipation civique, politique et économique des femmes », « Collecte des données », « Lutte contre les violences à caractère sexiste : la cyberviolence », « Domaines émergents » et « Égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques de développement »

Le 21 janvier, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'**Organisation des Nations Unies**



sur la violence sexuelle dans les conflits, Pramila PATTEN, a exprimé sa grande inquiétude concernant les graves allégations de violence sexuelle dans la région du Tigré en Éthiopie, en particulier le nombre élevé de viols présumés dans la capitale régionale.

[Retrouver le communiqué sur le site de l'ONU](#)